

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

08196302

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

11-12-2008

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0433.643.646

Dénomination

(en entier) : **CONRAADS-HAGELSTEIN**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 4850 Plombières (Moresnet), rue du Village, 76

**Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATION DE LA
DENOMINATION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - DEMISSIONS-
NOMINATIONS**

D'un acte reçu par le notaire Jacques RIJCKAERT à Eupen, le 05 décembre 2008, et portant la mention suivante « enregistré à Eupen, deux rôles, sans renvoi, le 08 décembre 2008, volume 194, folio 69, case 18, reçu 25,00 €, pour l'inspecteur principal a.l. A. F. MOCKEL » il ressort que l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dans le cadre du présent élargissement de l'objet social, l'assemblée dépose sur le bureau la situation comptable arrêtée à une date ne remontant pas à plus de trois mois et le rapport dressé par les gérants justifiant cette modification. L'assemblée dispense le notaire instrumentant de toute autres formalités à ce sujet.

L'assemblée décide après avoir entendu les justifications du gérant à ce sujet, de modifier l'objet social de la société et de remplacer le texte de l'article 4 des statuts par le texte suivant :

"La société a pour objet :

- tous travaux de démolition au sens le plus large du terme
- l'achat et la vente, l'importation et l'exportation, en gros ou au détail, de tous matériaux de construction, neufs et d'occasion, en ce compris tous systèmes d'épurations d'eau au sens large du terme
- l'entreprise générale de construction comprenant la transformation et la remise en état de bâtiments de même que la coordination d'entreprise sous traitante, travaux de parachèvement de bâtiments, restauration de bâtiments et monuments, démolition de bâtiments et d'ouvrages d'art, mise en place d'échafaudages, rejointoiement et déjointoiement, nettoyage de bâtiments, construction de bâtiments non métalliques, remise en état de baraques et pavillons non métalliques, étanchéification et recouvrement de bâtiments à l'aide de produits asphaltiques, bitumineux, assèchement de bâtiments, à l'aide d'autres produits qu'asphaltiques et goudronneux, placement de sols en carrelage, et mosaïques, isolation thermique et acoustique, tout travaux de cimentage et plafonnage, placement de chapes, placement de sols en parquet, et placement de cloisons, revêtement de sol et plafond en bois, travaux de menuiserie en bâtiments, fabrication et placement de volets en bois, placement de quincaillerie, volets métalliques, menuiserie métallique, et menuiserie en PVC, travaux de terrassement et d'égouttage, aménagement de plaines de jeux, terrains sportifs, parcs et jardins, travaux d'implantation.

- l'entreprise pour le placement de chauffage central, installation d'équipement sanitaire, pour des travaux de zinguerie et plomberie, et pour l'installation d'adoucisseurs d'eau, entreprise pour la mise en peinture de bâtiments, pour le tapissage et la décoration, placement de fenêtres châssis, miroirs, fenêtres teintées et l'application de tout système réfléchissant ou opaque, entreprise pour le recouvrement de bâtiments, travaux de toiture métalliques, marbrerie et travaux de pierre naturelle.

- le petit commerce de matériaux de construction, entretien et réfection de routes, aménagement de parkings, aménagement d'abords, placements de dalles de trottoir, et klinkers, entretien de plaines de jeux, terrains sportifs, parcs et jardins, avec y compris les implantations, raccordements, zones de sécurité, pose de câbles, tuyaux, travaux d'assainissement de l'eau, égouttage, terrassement, durcisseurs bitumineux, revêtement spéciaux pour terrains sportifs, placement d'équipements sportifs.

La société peut exécuter tout types de travaux nécessaires ou utiles au bon fonctionnement de son entreprise.

De plus, elle peut exercer des fonctions de chef d'entreprise ou concordataire vis-à-vis d'autres sociétés.

La société pourra d'une façon générale accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou non à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement sa réalisation."

DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DE LA DENOMINATION

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature

Volet B - Suite

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier la dénomination de la société de «CONRAADS-HAGELSTEIN» en « ELSA Service Wallonie » à dater de ce jour.

En conséquence, le texte du paragraphe premier de l'article premier des statuts est modifié comme suit :

« La société revêt la forme d'une société privée à responsabilité limitée. La dénomination particulière est "ELSA Service Wallonie", société privée à responsabilité limitée.

Tous les actes, factures, annonces, publications, lettres, notes de commande et autres documents émanant de la société contiendront outre la dénomination sociale, la mention "société privée à responsabilité limitée" reproduite lisiblement et en toutes lettres ou les initiales "SPRL", le numéro d'immatriculation au registre des Personnes Morales. »

TROISIEME RESOLUTION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée décide de transférer à dater de ce jour le siège de la société de 4850 Plombières (Moresnet), rue du Village, 76 à 4700 Eupen, rue de l'Industrie, 43.

En conséquence, le texte du premier paragraphe de l'article 2 des statuts est modifié comme suit :

« Le siège de la société est à 4700 Eupen, rue de l'Industrie, 43 . ».

QUATRIEME RESOLUTION - DEMISSION DU GERANT ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission des deux gérants, Monsieur Lucien CONRAADS, NN 480828-395-23 et Madame Gerta HAGELSTEIN, NN 510728-118-65, tous deux demeurant à 4850 Moresnet, rue du Village, 76.

Elle constate pour autant que de besoin que les anciens gérants Monsieur Fernand MORIERS et Monsieur Michel BOULVIN, ont démissionné en 1996.

L'assemblée donne aux gérants décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée nomme comme nouveau gérant Monsieur André DUIJSTERS, NN 650323-235-73, demeurant à 3930 Hamont, Industriestraat, 2, ici présent et qui accepte. Le mandat a une durée indéterminée.

Pour extrait analytique conforme - ~~DEPOSE EN MEME TEMPS EXPEDITION~~ P.V. AG
Jacques RIJCKAERT, Notaire